

Comptines et bilinguisme

La Lettre de Didier Jeunesse* (mai 2017)

Depuis le lancement de la collection « Les Petits Cousins » en 1992, nous n'avons cessé d'enrichir notre catalogue de comptines et berceuses du monde. Alors que l'accueil des étrangers aujourd'hui un sujet de société brûlant, il nous a semblé important d'avoir l'éclairage de deux professionnelles sur les rapports entre bilinguisme et comptines. Nous avons d'abord interrogé **Ranka Bijeljic-Babic**, chercheuse et maître de conférences.

- **Ranka Bijeljic-Babic**, on vous a entendue sur toutes les ondes. Vos recherches autour des enfants bilingues passionnent les médias.

Pourriez-vous nous en dire quelques mots ?

- Le bilinguisme est un atout considérable ! Dans mon livre *L'Enfant bilingue, De la petite enfance à l'école* (Éditions Odile Jacob, 2017), j'ai décrit et résumé les études scientifiques en psycholinguistique et en neurosciences qui montrent que l'acquisition de plusieurs langues dès la naissance n'entrave en rien le développement du langage. Bien au contraire ! Les enfants plurilingues ont certaines capacités cognitives plus développées que les monolingues et sont en général culturellement plus ouverts, plus tolérants, plus communicatifs... et ce, quelles que soient leurs langues ! Cependant, un enfant plurilingue qui acquiert plusieurs langues en parallèle ne se différencie que très peu d'un monolingue. Les langues ne se mélangent pas dans sa tête, mais s'influencent mutuellement, faisant de lui un locuteur particulier. Souvent, une langue domine l'autre parce qu'elle est plus utilisée ou parce qu'elle est acquise plus tôt dans le contexte familial, « gravant » sa sonorité, son accent sur l'autre langue. Les bilingues parlent avec un accent particulier, qui s'entend parfois dans les deux langues, sans pour autant qu'ils les maîtrisent moins bien que les monolingues. Il n'y pas de bilingue parfait ! Mais plus tôt on acquiert une langue, mieux c'est.

- Un jeune enfant peut-il apprendre le français hors de la sphère familiale (à la crèche, à l'école...) sans jamais entendre parler français chez lui ? Peut-il devenir bilingue dans ces conditions ?

- Oui, c'est d'ailleurs le cas dans de nombreuses familles d'immigrés. Le plus difficile, c'est de préserver le bilinguisme. Lorsque la langue d'origine n'est pas pratiquée et que la deuxième génération ne la parle plus, le français devient alors leur langue « maternelle ». Pour que le bilinguisme se maintienne, il faut parler, lire, écouter des chansons, des comptines, fréquenter les locuteurs de cette langue, être très motivé... Les seuls conseils que je puisse donner aux parents sont de persévérer, de se faire aider par tout support littéraire ou autre en rapport avec leur langue et leur culture, de multiplier les occasions et les rencontres avec des locuteurs de leur langue. La société et l'école en particulier ne sont pas toujours favorables au bilinguisme des jeunes enfants, surtout s'il s'agit de langues dites « mineures ». Cette attitude est contre-productive à tous les niveaux : les parents s'interdisent de parler dans leur langue maternelle et communiquent dans un français qui n'est pas toujours maîtrisé. Les enfants deviennent alors monolingues et se coupent de la langue et de la culture des parents. C'est pourquoi il est nécessaire de faire évoluer les mentalités pour que l'école et la société soient ouvertes, accueillantes et tolérantes vis-à-vis des plurilingues.

- Comment accueillir un enfant d'origine étrangère à la crèche, en garderie, à l'école ?

- Ce n'est pas toujours facile quand on ne connaît pas sa langue... Nombreuses sont les familles où une autre langue que le français est parlée quotidiennement. Ce phénomène

n'étant plus rare, le personnel de la petite enfance est obligé de prendre en compte les particularités du développement langagier et cognitif de ces enfants. D'une part, ils peuvent présenter un décalage dans l'acquisition du français, et d'autre part, montrer des capacités communicatives très développées. Ce qui me semble important est de connaître le processus d'acquisition du langage de cette population et de suivre avec attention et bienveillance leur développement. Pour redonner confiance aux parents venus d'ailleurs et pouvoir communiquer avec leurs enfants, le personnel et les enseignants peuvent les impliquer davantage en leur proposant par exemple d'écrire phonétiquement quelques mots et phrases, en les invitant à venir chanter des chansons ou raconter des histoires dans leur langue pour tous les enfants de la classe... Mettre à la disposition des enfants et des parents des livres ou des CD dans leurs langues avec les traductions françaises augmente les chances de ces enfants d'acquérir plusieurs langues avec succès.

- Les comptines peuvent-elles jouer un rôle positif dans l'intégration des enfants ? Quelles comptines leur faire écouter ou apprendre : des comptines françaises ? Des comptines dans leur langue ? Des comptines dans d'autres langues ?

- Tout support culturel ludique ou pédagogique est approprié, et en particulier les comptines. Chanter les comptines dans les deux langues paraît évident pour les enfants bilingues. C'est aussi plus naturel et motivant pour les parents. Chaque langue utilise un spectre de fréquences différent, donc la voix du locuteur bilingue change en fonction de la langue parlée. La voix et le rythme de la musique transmettent un contexte sonore tellement riche qu'il restera autant gravé dans la mémoire que les paroles des comptines.

- Vous avez créé une association ouverte à tous ceux qui sont confrontés à ces questions. Pouvez-vous nous en dire deux mots ?

- Nous venons de créer une association, Bilingues et plus, qui œuvre pour une meilleure compréhension du bilinguisme individuel et sociétal, et pour la valorisation des différences culturelles afin de cultiver la diversité. Nous souhaitons avant tout accompagner les parents dans la transmission de leur langue et de leur culture en animant notamment des rencontres multilingues pour les familles. Nous avons également pour but de sensibiliser les enseignants, les acteurs sociaux et le grand public aux enjeux du plurilinguisme. Pour cela, nous avons mis en place La Semaine des langues, durant laquelle de nombreuses actions de sensibilisation du grand public sont menées, ainsi que plusieurs activités dans les écoles et les centres sociaux. Nous proposons également des conférences, des tables-rondes, des séminaires, mais aussi des formations à une approche psycho-socio-éducative des enfants plurilingues et de leurs parents.

- **Chantal Grosléziat**, l'association Musique en Herbe que vous dirigez réalise des collectages de chansons depuis une vingtaine d'années dans des lieux d'accueil de la petite enfance. Pouvez-vous nous présenter ces actions ?

- Ce sont des projets de longue haleine. L'objectif est de resserrer les liens entre les parents, les enfants et les professionnels. Concrètement, nous proposons aux parents d'offrir à leur enfant une chanson ou une comptine chère à leur cœur. Ils enregistrent leur voix quand ils se sentent prêts, seuls ou en famille. À la fin de l'année, nous donnons à tous les enfants un livre-disque qui rassemble les chants enregistrés dans le cadre du projet. Il constitue un souvenir indélébile, à la fois individuel et collectif, et surtout profondément affectif.

- Ce n'est pas facile de chanter devant un inconnu, ou d'accepter d'immortaliser sa voix sur un CD ! Comment parvenez-vous à convaincre les parents de participer au projet et à les mettre à l'aise lors de l'enregistrement ?

- Le musicien tisse des relations de confiance avec les parents : il les aide à se souvenir des chants, à en apprendre d'autres dans leur langue d'origine et à améliorer leur interprétation. C'est vrai que beaucoup de parents appréhendent le moment d'enregistrer. Ils ont peur de ne pas bien chanter, d'oublier les paroles, d'être jugés. Il faut donc les rassurer et leur expliquer que chaque voix est intéressante, que la comptine peut être parlée, que l'on peut effacer l'extrait s'il ne leur convient pas. La plupart du temps, les enfants assistent à l'enregistrement et chantent parfois en duo avec leurs parents. C'est l'occasion d'avoir de beaux moments de complicité. D'ailleurs, la présence de l'enfant suffit souvent à rassurer les parents. Je me souviens d'une petite fille de 3 ans disant à sa maman juste avant d'enregistrer : « Viens maman, tu verras, c'est pas difficile ! »

- Les chansons sont-elles traduites en français ?

- Oui, je pense qu'il est très important de traduire une chanson étrangère aux enfants. C'est pourquoi le CD est toujours accompagné d'un livret rassemblant les traductions, la transcription des paroles et éventuellement la phonétique. À mon avis, expliquer ce que signifie une chanson n'est pas préalable à l'écoute et au chant lui-même. Mais je pense qu'il faut que l'enfant (même très jeune) saisisse le sens des paroles. La réussite de ces projets repose sur le sens profond de ces chants, expression singulière liée à l'histoire de chacun et occasion d'échange et de partage entre tous les participants, à différentes étapes du projet. Du côté des adultes ou des enfants sachant lire, l'apport de l'écrit peut participer à l'apprentissage des chansons mais aussi à une meilleure prononciation des paroles.

- Qu'en est-il de l'implication des professionnels des structures d'accueil ? Quel est leur rôle dans le projet ?

- La collaboration avec les professionnels, enseignants ou éducateurs, est essentielle. Ce sont eux qui, au quotidien, vont donner sens au projet. L'écoute des chants est l'occasion de nombreux échanges avec les enfants et diverses activités peuvent s'y rattacher : l'illustration de la chanson de ses parents, l'expression orale au sein du groupe, la comparaison des sonorités caractéristiques de chaque langue, la réflexion sur la fonction de chaque chanson, par exemple pour déclamer, danser, raconter une histoire. Le projet permet également d'instaurer des relations particulières entre les professionnels et les parents. Les questions-réponses font place à d'autres formes de dialogues : expression de soi, échange culturel, création d'une communauté de regards sur l'enfant, rencontres sensibles entre adultes, ouverture à une dimension éducative et une prévention plus large. De part et d'autre, la distance se réduit, chacun peut aborder des aspects plus subjectifs ou plus délicats de la relation aux enfants. Dans cette perspective interactive et intersubjective, ces ateliers favorisent la création d'une « mini culture commune », pour reprendre les mots de Jérôme Bruner. Après l'enregistrement, une institutrice à l'école maternelle Saint-Léger de Saint-Denis a pu constater l'épanouissement des parents : ils sont fiers d'avoir réussi à faire le cadeau de leur voix, pour leur enfant et pour les autres, fiers d'avoir pu retrouver et restituer une partie intime d'eux-mêmes, de leur propre langue, de leur propre enfance, fiers que l'école s'intéresse à eux et les valorise. Le disque transmet une part de culture orale traditionnelle, issue de toutes les origines géographiques. Il permet aux enfants de traverser le temps, de relier le passé familial au présent de l'école et de s'ouvrir vers le futur. Dans les projets menés à l'école, les enregistrements sont très vite mis à disposition des enseignants, qui les écoutent régulièrement en classe.

- Comment les enfants s'approprient-ils les chansons ?

- Les enfants apprécient tellement les comptines que certaines ne tardent pas à devenir des ritournelles jusque dans la cour de récréation. Ce sont souvent les mamans qui viennent dans les classes pour présenter leur chant. Les enfants associent les chants aux différentes personnes qui les ont interprétés (maman de untel). Ils ne tardent pas à réclamer la chanson du canard en arabe, du perroquet en tamoul, des ours en français ou du petit oiseau en turc ! Lorsqu'une chanson est suffisamment simple et appréciée des enfants, un parent peut être sollicité pour apprendre mot à mot ou phrase par phrase le chant aux enfants. Si l'enfant dont le parent a chanté connaît bien la chanson, l'idéal est qu'il l'apprenne à ses camarades. C'est un excellent exercice pour les uns et les autres, les enfants faisant un effort de compréhension mutuelle. Quel que soit le mode par lequel se fera la transmission d'un chant dans une autre langue, de l'imprégnation progressive par le biais du CD à l'apprentissage classique par imitation, les enfants vont acquérir non seulement la bonne prononciation des paroles mais aussi la musicalité du chant, sa rythmique, sa mélodie, les nuances et les accents.

- Quelles sont les réactions des enfants qui parlent la langue des chansons ?

- Je me souviens d'une expérience que m'avait racontée Sophie Bougeault, enseignante de moyenne section à l'école maternelle Saint-Exupéry de Servan. Une petite fille était arrivée à l'école en cours d'année en petite section. L'institutrice leur faisait souvent écouter les Comptines et berceuses du baobab en différentes langues africaines. La petite fille s'était alors émerveillée quand elle avait reconnu sa langue maternelle. Alors qu'elle n'avait que 3 ans, elle s'était mise à traduire la chanson à sa petite voisine. Un bel exemple d'intégration ! Les enfants parlant une autre langue et notamment l'arabe ont enseigné certains mots à la maîtresse. Ils lui ont répété plusieurs fois une syllabe avant qu'elle arrive à la prononcer correctement. Selon Sophie Bourgeault, le fait que les enfants soient témoins de la concentration nécessaire à leur propre maîtresse pour assimiler une chanson dans une langue qu'elle ne connaît pas, leur a permis une prise de conscience qui s'est révélée bénéfique au cours des apprentissages. « Nous ne sommes pas dans la seule transmission du savoir, mais dans la démarche nécessaire pour accéder au savoir », m'a-t-elle dit. C'est aussi une autre approche de la langue que ce type de projet permet. Les enfants comparent les différentes sonorités des langues. « Ce n'est pas de l'arabe, ça ressemble un peu mais ça n'en n'est pas, quelle est cette langue ? » Ces questions permettent aux enfants de développer une oreille plus fine, reliée aux expressions langagières du groupe.

- Pourquoi la musique est-elle un moyen privilégié pour s'ouvrir aux langues étrangères ?

- La valeur culturelle de la musique implique son partage. Vivre ensemble une expression musicale permet qu'elle soit signifiante pour chacun. Ces projets permettent un véritable voyage, à la découverte des langues, et rassemble l'expression des parents, des enfants et des professionnels des lieux d'accueil. C'est pour tous l'occasion de mieux se connaître, d'être plus sensible aux langues et aux cultures du monde.

* Retrouvez toutes les lettres Didier Jeunesse sur le site Internet :

www.didier-jeunesse.com/type_pro/la-lettre-de-didier-jeunesse

Ranka Bijeljac-Babic Maître de conférences à l'Université de Poitiers et membre du laboratoire de Psychologie de la Perception, Ranka Bijeljac-Babic mène des recherches sur les effets précoces du bilinguisme chez les nourrissons. Elle est présidente de l'association Bilingues et plus, qui défend la diversité des langues et des cultures des citoyens en France et en Europe.

Pour en savoir plus : ranka.bijeljac-babic@parisdescartes.fr

Chantal Grosléziat est musicienne et pédagogue. Directrice de l'association Musique en Herbe depuis 1996, elle mène des actions de formation pour les professionnels de l'enfance, de la culture et de l'éducation. Passionnée par la tradition musicale enfantine à travers le monde, elle a réalisé le collectage des comptines de plusieurs livres-disques chez Didier Jeunesse. Titulaire d'un DEA en Sciences de l'éducation, elle est l'auteure de plusieurs ouvrages sur les bébés et la musique chez Érés, et sur la pédagogie musicale à l'école (Nathan, SCEREN).

Pour en savoir plus : Association Musique en Herbe www.musique-en-herbe.com

01 48 40 66 19